

Réseau d'acteurs ville et habitat

Centre-Val de Loire

Jardins du bourg, Ingré - Les résidences de l'Orléanais



Passer à la gestion en flux et mettre en œuvre la cotation de la demande

29 Novembre 2019 au CRIJ à Orléans

L'ambition de la loi ELAN [évolution du logement, de l'aménagement et du numérique] est de construire plus de logements, de simplifier les normes, de protéger les plus fragiles et de mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants. Concrètement, de profondes modifications sont impulsées par cette loi, tant en ce qui concerne la gouvernance des politiques de l'habitat, que leur mise en œuvre dans les territoires, avec en particulier une réforme complexe des politiques d'attribution des logements sociaux.

Cette 10^{ème} rencontre du réseau régional des acteurs Ville et Habitat permettra d'approfondir, sur la base d'exemples concrets, la gestion en flux annuel des contingents de réservation des logements sociaux et d'ouvrir le sujet de la cotation de la demande. Ce nouveau dispositif de cotation de la demande est pensé comme un facteur de transparence et un instrument d'aide à la décision, mis en œuvre par les EPCI dans le cadre de la politique locale d'attribution. Comment avancer de manière cohérente et concertée sur ces deux sujets ? le réseau, dans la diversité de ses participants, apportera de premières réponses et pistes de travail.

Publics cibles

La rencontre est ouverte aux agents des collectivités en charge de l'habitat, de l'accès au logement, de la politique de la ville [commune, EPCI, conseil départemental, conseil régional], aux bailleurs sociaux, aux réservataires de logements, aux services de l'État ainsi qu'aux structures et associations qui orientent ou accompagnent les personnes vers le logement social.

Déjeuner sur place [réservation obligatoire pour éviter le gaspillage alimentaire]

- Pour les bailleurs sociaux, le déjeuner sera pris en charge par l'USH et refacturé ultérieurement.
- Pour tous les autres participants, une participation forfaitaire de 15€ par personne est demandée. Règlement par chèque au nom de Villes au Carré lors de l'inscription ou au plus tard lors de l'accueil [facture remise]. En cas de désistement ou d'empêchement, prévenir au plus tard le 22 novembre, faute de quoi, le repas sera facturé.

Devenir membre du réseau régional d'acteurs Ville et Habitat en Centre-Val de Loire

Créé en mars 2016, le réseau régional est conçu comme un espace d'échanges et de production entre professionnels de la politique de la ville et de l'habitat. Il a pour objectifs d'apporter des éclairages sur les réformes et leur application, de mobiliser une expertise collective autour d'approches en cours d'élaboration sur les territoires et de partager les expériences réussies et les bonnes pratiques. Initié et animé par l'USH Centre-Val de Loire, Villes au Carré et la DREAL Centre-Val de Loire le réseau est aussi un espace de réflexion partenarial et de contribution auprès des instances nationales sur les enjeux et problématiques spécifiques aux territoires de la région Centre-Val de Loire. Pour devenir membre du réseau régional, il suffit de s'inscrire sur la plateforme en ligne à partir du site de Villes au Carré <http://reseau-villehabitat-cvl.villesaucarre.org/>

Réseau d'acteurs ville et habitat

Centre-Val de Loire

Jardins du bourg, Ingré - Les résidences de l'Orléanais



PROGRAMME

29 Novembre 2019 – 09h00/16h30
CRIJ Centre-Val de Loire
3 rue de la Cholérie, Orléans



Passer à la gestion en flux et mettre en œuvre la cotation de la demande

09h00 Accueil-café

La gestion en flux des contingents de réservation des logements sociaux

09h30 Focus sur la gestion en flux des contingents de réservation des logements sociaux à partir des dernières versions du décret [en cours d'élaboration]

Fanny Lainé-Daniel, consultante et Pierre Dumon, chef du département Habitat et construction-DREAL Centre-Val de Loire

10h00 Présentation par Action Logement Services de sa nouvelle stratégie partenariale de réservation des logements avec les bailleurs sociaux et de l'outil numérique « Hermès »

Hubert Hervet, directeur régional Action Logements Services

Échange avec les participants

10h30 Table ronde : bailleurs sociaux et réservataires échangent sur la mise en œuvre de la gestion en flux : quelles sont les étapes préalables, comment passer d'une gestion en stock à une gestion en flux, quels sont les points de vigilance ?

Marc Gilbert, responsable de de la gestion locative-LogemLoiret, Richard Laroucau, directeur de gestion et du patrimoine-3F Centre-Val de Loire, Tiphaine Zaplotny, directrice de la gestion locative et des services de proximité -Val Touraine Habitat, un représentant de l'Etat, Odile Soulès, adjointe au Maire de Blois, en charge de la politique du logement, Hubert Hervet, directeur régional-Action Logement Services

Quelle articulation entre les orientations de la gestion en flux et les orientations des politiques territoriales de l'habitat [adoptées par les CIL] : des représentants d'intercommunalités donnent leur point de vue

Frédéric Jullian, directeur du développement urbain-Tours Métropole Val de Loire et Rémi Trocmé, responsable du service habitat et solidarité-Chartres Métropole

Déjeuner à 12h00 sur place [sur réservation]

La cotation de la demande

13h30 Présentation du décret sur la cotation de la demande
Fanny Lainé-Daniel, consultante et Pierre Dumon, chef du département Habitat et construction-DREAL Centre-Val de Loire

14h00 Témoignage : la mise en œuvre de la cotation de la demande de logements sociaux à Strasbourg
Geneviève Brun, Cheffe du service habitat-Eurométropole et Ville de Strasbourg

Échange avec les participants

15h00 Table ronde : comment articuler l'ensemble des obligations légales pour décliner à l'échelle intercommunale, une politique de l'habitat partenariale qui réponde aux besoins des populations ?
Sylvain Naudet, chargé de mission parcours résidentiel, référent habitat contrat de ville-Orléans Métropole, Frédéric Jullian, directeur du développement urbain-Tours Métropole Val de Loire, Rémi Trocmé, responsable du service habitat et solidarité-Chartres Métropole.

Points de vue des bailleurs sociaux et des réservataires

16h15 Conclusions de la journée

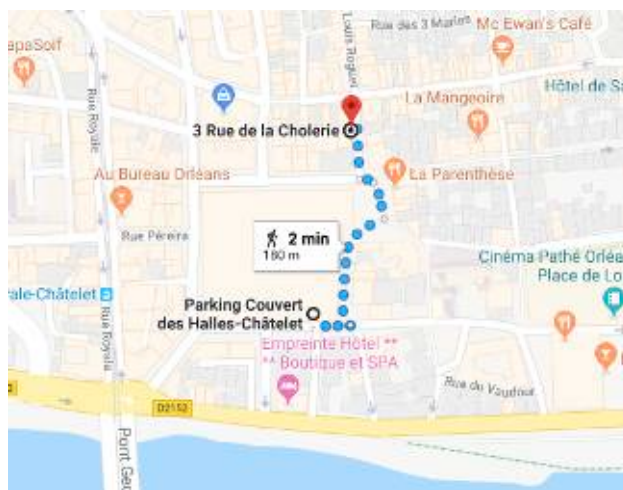
Contacts

Marie-Noëlle Pinson
Villes au Carré – 07 69 31 82 48
marienoelle.pinson@villesaucarre.org

Hélène Quenouille
USH Centre-Val de Loire – 02 188 45000
h.quenouille.arhlmce@union-habitat.org

Bettina Brunet
Dreal Centre-Val de Loire -02 36 17 45 66
bettina.brunet@developpement-durable.gouv.fr

Infos Pratiques



Le CRIJ, 3 rue de la cholerie, Orléans

En voiture – Parking Les Halles Châtelet

À pied [13 min depuis la gare]

En transport en commun

En Tram : ligne A, direction Hopital de la Source- station De Gaulle ou Royale-Châtelet.